



## SARS-CoV-2 Retour au jeu (Return to Play, RTP)

Recommandations de la Commission médicale élargie de la Swiss Ice Hockey Federation (SIHF) et de la NL & SL Operations (16 novembre 2020)

Les présentes recommandations relatives au retour au jeu de joueurs de hockey sur glace ayant subi un test PCR SARS-CoV-2 positif s'adressent aux médecins de toutes les équipes de la SIHF. Elles se fondent sur les recommandations RTP communes de Swiss Olympic, de la société spécialisée en médecine du sport Sport & Exercise Medicine Switzerland (SEMS) et de l'hôpital universitaire de Zurich (HUZ) publiées le 20 août 2020, les recommandations de la Commission médicale de la Fédération internationale de hockey sur glace (IIHF), les directives de l'agence fédérale américaine Centers for Disease Control and Prevention (CDC), sise à Atlanta, ainsi que l'état actuel de la recherche et les expériences cliniques.

Étant donné que la situation actuelle est en constante mutation, il convient de considérer le présent document comme un instantané pouvant être adapté selon les besoins.

### Retour au jeu de joueurs de hockey sur glace symptomatiques et asymptomatiques ayant été testés positifs au SARS-CoV-2

#### Principes :

- La décision finale, et ainsi la responsabilité du retour au jeu, incombe aux médecins d'équipe en charge.
- La décision du retour au jeu se fonde sur les recommandations publiées par Swiss Olympic, la SEMS et l'HUZ ainsi que les diagrammes (voir annexes).
- Les joueurs de hockey sur glace symptomatiques ET asymptomatiques (!) testés positifs au SARS-CoV 2 sont soumis à une **stricte interdiction de jouer durant 10 jours**. Pour les joueurs présentant des symptômes, jusqu'à deux jours suivant la disparition des symptômes.
- Le dixième jour d'isolation, les joueurs dont les symptômes ont disparu sont soumis à une anamnèse complète, un examen clinique et un ECG ainsi qu'une analyse de laboratoire (au moins : CRP, hémogramme et troponine).
- En cas de symptômes persistants, la procédure selon le diagramme Scénario 2 (Swiss Olympic et al., en annexe) est recommandée.
- En l'absence de symptômes, si l'état général est bon et que les résultats de l'ECG/de laboratoire sont normaux, **l'activité sportive peut être graduellement augmentée sur une période de cinq jours au minimum** afin de retrouver la capacité de pratiquer du sport et l'aptitude de jouer.
- Tests ultérieurs : Les tests PCR SARS-CoV-2 pouvant être faux positifs même une fois la personne immunisée et ainsi l'absence d'infectiosité supposée à tort pendant plusieurs semaines (max. trois mois), les tests ultérieurs sont vivement déconseillés, et ce, en concordance avec la CDC et l'IIHF. En sus, il semble que l'immunité soit très probable suite à la maladie. Par conséquent, procéder à des tests ultérieurs durant une période de trois mois en cas de statut post-Covid-19 ne serait pas pertinent.
- Les joueurs qui ont été en quarantaine (c'est-à-dire qui n'ont PAS été testés positifs) peuvent reprendre l'entraînement et le championnat sans délai.



**Conséquences pour les championnats du Sport d'élite (clubs de NL, de SL et des ligues U20-Elit et U17-Elit) :**

- Règle 10 + 5 : En raison du déconditionnement physique et de l'éventualité de complications médicales graves (dans le cadre du syndrome post-Covid-19), les joueurs exempts de symptômes peuvent être alignés pour des matchs au plus tôt cinq jours après la fin de l'isolation (sur approbation du médecin d'équipe).
- La règle 12 + 1 reste en vigueur quant à la capacité de jouer des clubs (voir Directives complémentaires relatives au déroulement du jeu dans le contexte de Covid-19).
- Si une équipe ne dispose pas encore d'un nombre suffisant de joueurs aptes à jouer au terme de la quarantaine (règle 12 + 1), il convient d'en informer sans délai la NL&SL Operations en présentant une attestation médicale. Ce n'est que sous ces conditions que des matchs supplémentaires peuvent être renvoyés après la fin de la quarantaine.